

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 27 Septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Septembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CERVETTI	à	M. LE MAIRE
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
M. CASASOPRANA	à	Mme LUCIANI
Mme PERES	à	M. VITALI
Mme POLI	à	Mme PIMENOFF
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. COMBARET	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. D'ORAZIO
M. CORTEY	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme FENOCCHI, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Septembre 2010

Délibération N°2010 / 227

**Programmation de l'exposition temporaire "Florence au grand siècle" au Palais Fesch
de juin à septembre 2011.**

M. Le Maire expose à l'Assemblée :

L'exposition "Florence au grand siècle" est menée en étroite collaboration avec la Direction des musées de Florence. Elle aura pour objectif de proposer une étude largement articulée autour des liens entre peinture et littérature en Toscane au XVII^e siècle.

Ainsi, des œuvres des principaux artistes florentins du XVII^e siècle illustreront les principaux chefs-d'œuvre de la littérature italienne depuis la *Divine Comédie* au *Decameron* et du *Roland furieux* à la *Gèrusalem délivrée*

Une salle sera consacrée à la reconstitution, quasi intégrale, de la collection du cardinal Carlo de Medicis qui comportait des épisodes issus des poèmes d'Arioste et du Tasse dialoguant avec Ovide et la Bible. Le Cabinet des dessins accueillera une exposition consacrée aux thèmes humoristiques développés dans les académies littéraires florentines.

Un ouvrage sera édité à cette occasion.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'approuver la programmation de l'exposition temporaire « Florence au Grand siècle ».

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

D'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

De dire que les crédits nécessaires à cette proposition seront proposés à l'inscription au BP 2011 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6233, 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**Ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 24 Septembre 2010,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- la programmation de l'exposition temporaire « Florence au Grand siècle » qui aura lieu au Palais Fesch de Juin à Septembre 2011, telle qu'exposé ci-dessus,

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

- à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette manifestation.
- à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

DIT

Que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription au BP 2011 en fonctionnement, fonction 322, en dépense chapitre 011, art 6233, 6236, et en recettes au chapitre 74, article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI.